

A Rieumes, le 10 septembre 2021

A l'attention des conseillers communautaires  
titulaires

## POUR INFORMATION

DIRECTION  
ADMINISTRATION GENERALE

*Dossier suivi par : secrétariat général – Mélanie LUCAS  
Tél. : 05 61 91.94.96 – [m.lucas@cc-coeurdegaronne.fr](mailto:m.lucas@cc-coeurdegaronne.fr)  
Réf. : 2021/ADM/ML/472*

Pièces jointes :

- Ordre du jour - Note explicative - PV de la séance du 1<sup>er</sup> juillet 2021 – Pouvoirs
- Documents disponibles au téléchargement site internet : 1-rapport de la CLECT – 2-Convention 2021-2023 solidarité paysans – 3-Convention 2021-2023\_FD CIVAM 31 – 4-Convention de reprise des cartouches d'encre usagées – 5- Convention PSYCOV- MSP Terres du Fousseret - 6-Convention aidants familiaux- MSA

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous convier au conseil communautaire qui se tiendra le :

**Jeudi 23 septembre 2021 à 19h00**  
**Salle Michel Bon - 31220 CAZERES**

Information complémentaire : **le port du masque est obligatoire** aux abords et à l'intérieur de la salle. Nous vous recommandons d'utiliser **votre propre stylo** pour signer la feuille d'émargement. Nous tiendrons à votre disposition du gel hydroalcoolique .

Suite à la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 et jusqu'au 30 septembre 2021, **un conseiller communautaire titulaire peut disposer de 2 pouvoirs.**

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations les meilleures.



Le Président,  
Paul-Marie BLANC.

